


# Les discours de haine dans les médias : des discours radicaux à l'extrémisation des discours publics

---

 [dorif.it/reperes/anna-giaufret-micaela-rossi-stefano-vicari-les-discours-de-haine-dans-les-medias-des-discours-radicaux-a-lextremisation-des-discours-publics/](https://dorif.it/reperes/anna-giaufret-micaela-rossi-stefano-vicari-les-discours-de-haine-dans-les-medias-des-discours-radicaux-a-lextremisation-des-discours-publics/)

**Anna GIAUFRET, Micaela ROSSI, Stefano VICARI**

---

## **Anna Giaufret**

Università di Genova  
[anna.giaufret@unige.it](mailto:anna.giaufret@unige.it)

## **Micaela Rossi**

Università di Genova  
[micaela.rossi@unige.it](mailto:micaela.rossi@unige.it)

## **Stefano Vicari**

Università di Genova  
[stefano.vicari@unige.it](mailto:stefano.vicari@unige.it)

Cette nouvelle livraison de la revue *Repères-Dorif* recueille les communications présentées lors de la journée de la Francophonie organisée à l'Université de Gênes le 6 mars 2021 autour de la thématique des discours de haine. Ouvrant le cycle de colloques itinérants du Do.Ri.F. sur cet objet de recherche, les communications devaient dresser un aperçu aussi vaste que varié de l'état des recherches sur les discours de haine dans le monde francophone et, notamment, en France, au Québec et en Algérie, sans oublier une optique contrastive avec l'Italie.

S'appuyant sur une déjà riche bibliographie sur les discours de haine (LORENZI-BAILLY et MOÏSE 2021, MONNIER et al. 2020, BAIDER et CONSTANTINOU 2019, pour ne citer que les ouvrages les plus récents), les articles permettent de creuser davantage certains aspects de ces discours dont la large diffusion constitue désormais un défi important pour la plupart des gouvernements dans le monde entier et dont la définition aussi représente un enjeu majeur pour les démocraties contemporaines. Cela est d'autant plus vrai aujourd'hui, si l'on pense à l'importance des médias sociaux, souvent accusés d'être à l'origine de la propagation exponentielle des phénomènes tels que les *fake news* et les discours de haine, ce qui ne paraissait pas constituer le projet initial du fondateur du réseau socio-numérique le plus utilisé dans le monde, *Facebook*.

En effet, en 2010 le magazine américain *Time* élisait Zuckemberg homme de l'année, en raison du fait que *Facebook* avait mis en contact un demi-milliard de personnes dans le but de « tame the howling mob and turn the lonely, antisocial world of random chance into a friendly world »[1]. L'homme de l'année remerciait en soulignant que ce prix était le fruit de la reconnaissance du travail de ses équipes qui façonnent un produit que des millions de personnes veulent utiliser pour créer un monde plus connecté.

En 2022, il est difficile de souscrire aux mêmes affirmations. Dans le *Guardian*, le journaliste australien Ian Leslie parle de *Facebook* comme d'« a vast machine for the production of mutual antipathy »[2] où des « Howling online mobs clash day and night, and some of them commit real-world violence »[3]. L'Eden virtuel a muté en un champ de conflits permanents où les contenus les plus polémiques nourrissent les fils des réseaux sociaux et radicalisent les oppositions, comme le remarque toujours le quotidien britannique : « Technology is at least partially responsible for a world in which toxic disagreement is ubiquitous; in which offence seems to be constantly given and taken; in which we do ever more talking and ever less listening »[4].

On devance largement le dialogue des sourds (ANGENOT 2014) ou la polarisation et la dichotomisation typiques des polémiques (AMOSSY 2014), pour atteindre une dimension violente, voire extrême : le débat argumenté s'estompe face à l'irruption d'une parole déchainée, dont l'objectif dépasse largement l'imposition d'un point de vue, et qui mise l'offense, la vexation, la menace, l'insulte, jusqu'à la dénigration et l'anéantissement de l'autre.

Si les nouvelles technologies et, notamment, les médias sociaux sembleraient les lieux privilégiés du déchainement de la haine, ne serait-ce que par la place qu'ils occupent dans les pratiques de communication quotidiennes de tout un chacun, les articles du dossier montrent bien jusqu'à quel point les « discours de haine » colorent à des degrés différents les pratiques discursives de locuteurs hétérogènes dans plusieurs médias, même parmi les plus traditionnels, comme la presse et la télévision.

Transversalité et large diffusion de ces discours justifient bien l'attention accrue des responsables politiques autour de ce phénomène, comme le montrent les nombreuses tentatives récentes de lutte contre les discours de haine tant au niveau mondial, qu'europpéen et national.

En effet, le phénomène a pris de telles proportions qu'il est devenu une urgence des institutions internationales et européennes, réunies dans l'effort commun de délimiter ce qui est acceptable et non acceptable, de poser une frontière entre ce qui est considéré comme relevant de la liberté de parole et expression de la haine à sanctionner. Si l'on considère les différentes traditions internationales et nationales en la matière (voir par exemple aux Etats-Unis, où la liberté d'expression recouvre un concept beaucoup plus large que dans l'UE[5]), l'enjeu n'est pas des moindres : il s'agit de partir d'une définition des discours de haine partagée et opérationnelle, qui puisse permettre la mise en acte de solutions juridiques, politiques et techniques efficaces, et cela même de la part des intermédiaires d'Internet, à savoir les plateformes socio-numériques. Cela explique la présence de nombreux projets de loi entre 2020 et 2022, dans tous les contextes pris en compte dans ce dossier, visant à mettre à jour les définitions des discours de haine et les normatives.

Sans entrer dans le détail des différentes législations nationales, en Europe la notion de discours de haine a été proposée par Comité des ministres du Conseil de l'Europe en 1997 et recouvre encore aujourd'hui

toutes formes d'expression qui propagent, incitent à, promeuvent ou justifient la haine raciale, la xénophobie, l'antisémitisme ou d'autres formes de haine fondées sur l'intolérance, y compris l'intolérance qui s'exprime sous forme de nationalisme agressif et d'ethnocentrisme, de discrimination et d'hostilité à l'encontre des minorités, des immigrés et des personnes issues de l'immigration (WEBER 2008 : 3).

L'ampleur qu'a pris le phénomène dans les médias sociaux, surtout pendant et à la suite de la pandémie liée au Covid-19, a justifié, en avril 2022, la proposition du *Digital Services Act*, grâce auquel les pays membres ont atteint un accord sur la réglementation de la haine en ligne et d'autres phénomènes de dérive (désinformation, malinformation, etc.). Le but est bien d'aligner l'interdiction de certains discours tant en ligne qu'hors ligne, ce qui est explicitement formulé dans le règlement 2021/692 du 28 avril 2021 :

Afin d'atteindre l'objectif consistant à garantir un environnement en ligne sûr, facile d'accès, prévisible et de confiance, il convient, aux fins du présent règlement, d'associer la notion de « contenu illicite » à l'idée générale que ce qui est illicite hors ligne devrait également l'être en ligne<sup>[6]</sup>.

Cet acte constitue un véritable tournant dans la lutte aux discours de haine, en ce que, pour la première fois, dans le processus décisionnel, les institutions européennes ont impliqué aussi les intermédiaires d'Internet, ce qui devrait favoriser la prise en compte et le respect des normes de la part de ces acteurs privés internationaux.

Dans le même ordre d'idées, au Québec, en juin 2021, le Ministre de la Justice a déposé un projet de loi pour modifier la « Loi canadienne sur les droits de la personne » et proposer une définition de discours haineux, à savoir :

[un] contenu d'une communication qui, sur le fondement d'un motif de distinction illicite, exprime de la détestation à l'égard d'un individu ou d'un groupe d'individus ou qui manifeste de la diffamation à leur égard.

Et encore, précise-t-on, cette distinction illicite est :

motivée par des préjugés ou de la haine fondés sur des facteurs tels que la race, l'origine nationale ou ethnique, la langue, la couleur, la religion, le sexe, l'âge, la déficience mentale ou physique, l'orientation sexuelle ou l'identité ou l'expression de genre.<sup>[7]</sup>

Néanmoins, le projet s'apprête aussitôt à exclure de l'interdiction des discours qui se limiteraient à discréditer, humilier, blesser ou offenser, en insistant sur le caractère nécessairement extrémiste des pratiques discursives susceptibles de faire l'objet d'une condamnation.

En Algérie, c'est encore une fois le contexte pandémique et le rôle accru de la communication numérique qui ont poussé le gouvernement et notamment le Premier Ministre Djerad à proposer la constitution d'un « Observatoire national de la prévention de la discrimination et du discours de haine » visant à détecter et à interdire :

Toutes formes d'expression qui propagent, encouragent ou justifient la discrimination ainsi que celles qui expriment le mépris, l'humiliation, l'hostilité, la détestation ou la violence envers une personne ou un groupe de personnes, en raison de leur sexe, race, couleur, ascendance, origine nationale ou ethnique, langue, appartenance géographique, handicap ou état de santé<sup>[8]</sup>

Toutes ces approches juridiques ont en commun le fait de pointer l'asymétrie de pouvoir systémique entre agresseurs et victimes de discours haineux, celles-ci appartenant à des groupes minoritaires et marginalisés : le but est alors de dénoncer les privilèges, les oppressions et les injustices systématiques et bien installées dans les différentes cultures, afin de délimiter une frontière entre un discours acceptable et un qui ne l'est pas.

Or, la nature pluridimensionnelle des discours haineux (dimensions émotive, discursive, éthique, juridique, sociale, etc.) et leur grande diffusion rendent leur identification parfois malaisée et suggèrent la nécessité de dépasser le binarisme propre à tout discours juridico-normatif pour adopter, du point de vue scientifique, une perspective scalaire apte à saisir un éventail de pratiques qui sont plus ou moins acceptées/acceptables par les locuteurs dans les différents contextes. Cela entraîne, nous semble-t-il, deux conséquences majeures.

D'abord, l'extension variable et floue de ces discours admet des mésusages de la part de certains gouvernements qui sous couvert de lutte aux discours de haine, réduisent les oppositions politiques au silence, comme le montre le cas éthiopien (GAGLIARDONE & POHJONEN 2016) en 2015, où un groupe de blogueurs exigeant le respect des libertés fondamentales de la part du gouvernement a été arrêté avec l'accusation de tenir des discours haineux qui déstabilisaient l'ordre public.

La seconde tient plus à une démarche scientifique qui, outre la dimension morale liée à la nécessité de combattre ce type de discours et de proposer des contrediscours et des discours alternatifs (BAIDER et CONSTANTINO 2019), doit embrasser une perspective plus large qui permet de saisir les raisons sous-jacentes à leur grande diffusion, voire banalisation dans les pratiques conversationnelles hors ligne et en ligne et au travers des différents supports médiatiques.

En effet, les recherches sur les discours haineux tant dans le domaine francophone que dans le contexte anglophone semblent suggérer que ces discours, loin de constituer des phénomènes discursifs isolés, s'ancrent dans des narrations plus amples, véhiculant de véritables visions du monde (GAGLIARDONE 2019 : 3078) capables de « faire sens » pour de larges strates de la population. Le succès, si l'on peut dire, des discours haineux serait ainsi lié à leur caractère fonctionnel : ils répondent aux besoins de groupes sociaux qui détiennent un certain pouvoir et qui, pour le maintenir ou l'augmenter, imposent leur point de vue en tirant profit d'idées reçues, de stéréotypes déjà circulant au sein des différents contextes socio-culturels où ces discours apparaissent (FUMAGALLI 2019). Ce faisant, ces groupes créent des ennemis publics, déplacent l'attention sociale sur des « faux-problèmes » et contribuent à faire glisser et à « normaliser » des propos haineux jusque dans le débat politique, comme on le constate notamment avec la récente montée des populismes d'extrême droite en Europe et aux Etats-Unis (MOUFFE 2005). L'étude de ces discours apparaît dès lors indissociable des logiques des pouvoirs et identitaires qui montrent des degrés variables de performativité (BUTLER 2004 [1997]), en fonction des contextes de leur apparition, des acteurs concernés et des fonctions qu'ils remplissent.

Leur banalisation ou généralisation suggère donc une tendance progressive à l'extrémisation des débats publics (UDUPA et POHJONEN 2019), à une augmentation de la violence verbale, parfois plus subreptice mais non moins dangereuse, qui s'insinue dans les discours et tend à se configurer comme une modalité « extrême » de déploiement des polémiques, permettant à des groupes et à des communautés de propager et de consolider des représentations et des idéologies violentes.

## **Présentation et objectifs du dossier**

---

Dans cet ordre d'idées, ce dossier se propose de rendre compte de la transversalité et de la « normalisation » de ces discours jusque dans les supports médiatiques plus traditionnels et, de par l'hétérogénéité des études de cas présentées, met bien en lumière le risque que ces discours «

fassent système », qu'ils se constituent en réseau sémantique et pragmatique diffus et, par conséquent, qu'ils contribuent à l'extrémisation de l'espace discursif public.

En particulier, les articles du dossier montrent que des discours extrémistes, loin de constituer l'apanage de partis ou groupes dits ou considérés comme extrémistes, caractérisent les pratiques discursives de plusieurs types de locuteurs, ce qui entraîne sinon une généralisation des discours de haine, au moins une certaine normalisation dans les discours médiatiques.

C'est bien pour cette raison que le dossier partira d'une réflexion sur les liens entre discours de haine et radicalisation, pour terminer sur l'étude d'un débat de deux candidats aux présidentielles en France où la charge haineuse est portée essentiellement par l'emploi massif d'euphémismes, figure rhétorico-discursive apparemment antithétique aux discours de haine, et habituellement associée au politiquement correct, à la sauvegarde de la face et l'évitement des conflits (DOURY 2009), pour passer à travers des études de cas montrant l'hétérogénéité tant des contextes que des pratiques discursives, directes ou indirectes, fulgurantes et dissimulées, relevant des discours de haine.

Il s'agit d'analyses fortement contextualisées, portant sur des contextes très spécifiques, qui adoptent toutes une approche discursive ancrée dans la matérialité discursive et langagière, telle que la suggèrent les recherches menées par le groupe DRAINE (« Haine et rupture sociale : discours et performativité ») dans le domaine francophone[9]. L'adoption de cette approche non seulement permet de montrer que les limites entre discours légitimes et illégitimes sont constamment reconfigurées par les acteurs en jeu, jusqu'à faire même l'objet de débats profanes (comme c'est le cas des banderoles homophobes dans les stades), mais elle permet aussi d'identifier des critères linguistiques et discursifs précis des discours de haine (LORENZI-BAILLY et MOISE 2021), et donc d'étudier la granularité de ces discours dans les pratiques discursives quotidiennes.

Partir des discours présuppose en effet la possibilité de repérer aussi les traces moins évidentes des discours de haine, tenus par des locuteurs qui ne se reconnaissent pas forcément dans des groupes extrémistes, ce qui paraît fondamental si l'on veut comprendre les raisons profondes du succès de ces discours et leur capacité de pénétrer jusque dans des pratiques discursives moins perceptibles.

Dans les articles du dossier, on retrouve des phénomènes discursifs fort variés, qui vont des micro-agressions plus (les euphémismes politiques) ou moins (les banderoles dans les stades) intentionnelles, aux discours de la peur (anti-immigration), et au *cyber hate* (contre la communauté musulmane et contre les féministes), qui mettent en avant le rôle des événements discursifs médiatiques dans la circulation, propagation et diffusion de ce genre de discours, tout comme le substrat culturel et doxique justifiant leur apparition lors de moments particulièrement médiatisés.

## Présentation des articles

---

La contribution de Nolwenn Lorenzi Bailly et Claudine Moise aborde la question de la définition des notions de discours de radicalisation et de radicalité, afin de mieux les cerner et d'en établir les différences avec les discours de haine. Les auteures définissent donc la radicalisation comme « un processus de *désocialisation* » et de *resocialisation* par le biais de l'adhésion à une ligne politique radicale, alors que la radicalité serait l'adhésion totale et sans concessions à une

idéologie. Les discours que produisent ces deux instances ne seraient pas forcément des discours haineux, car ces derniers s'appuient sur la volonté de détruire l'autre. Par contre, selon les auteures, le discours de haine serait toujours un discours radical.

Amal Ben Ismail et Geneviève Bernard Barbeau analysent un corpus de commentaires publiés sur la page Facebook de quatre quotidiens québécois à la suite d'articles consacrés au projet de Journée nationale de commémoration et d'action contre l'islamophobie (demandée par la communauté musulmane suite à l'attentat de 2017 dans la Grande Mosquée de Québec) afin de dégager les stratégies discursives employées par les internautes pour stigmatiser et exclure cette même communauté et en détourner les revendications. Les outils de l'analyse du discours permettent de montrer que les internautes construisent une image des musulmans québécois comme étant « hors-norme » et exploitent les rapports de force entre une majorité, à laquelle ils appartiennent, et la minorité ciblée par des discours violents et haineux.

Dans sa contribution, Carole Conti analyse la polémique autour des opérations des navires humanitaires en France et en Italie ; par l'étude d'un corpus extrait des réseaux sociaux et de la presse d'extrême droite dans les deux Pays, Conti met en évidence les procédés rhétoriques exploités dans la communication. Les frontières – parfois floues – entre discours polémique et discours de haine, directe ou dissimulée, ainsi que les stratégies argumentatives mises au service de la vision dévalorisante des navires humanitaires (de l'amalgame à l'exemple historique) permettent de dresser un portrait des attitudes dans les deux Pays face au même moment discursif. Les différences entre les discours français et italiens, ainsi que les disparités entre genres discursifs divers (la presse, les tweets officiels, les commentaires) offrent une description fine des dissymétries discursives autour d'un même enjeu polémique.

L'objet d'étude de Stefano Vicari est la polémique déclenchée en 2021 par la question-hashtag *#commentfairepourqueleshommesarretentdeviolier* dans les réseaux socio-numériques (Twitter, Facebook, espace commentaires de la presse en ligne). L'étude d'un corpus de genres technodiscursifs divers, de *Twitter* à *Facebook* aux commentaires de la presse en ligne, permet à Vicari de dégager les tendances constantes autour du moment discursif pris en examen, et de mettre en évidence la portée du hashtag qui a généré la polémique comme un discours de haine potentiel, ainsi que la dimension militante qui le caractérise. L'analyse fine des occurrences diversifiées présentes dans le corpus révèle enfin dans la polémique analysée un débat bien plus complexe qu'on ne pourrait le supposer, axé autour de reconfiguration de la relation d'autorité entre les genres, qui se réalise le long des échanges.

Nora Gattiglia se penche sur un corpus de banderoles affichées dans les stades de France pendant le championnat 2019-20, notamment celles qui ont un caractère métalinguistique et qui visent à défendre certains comportements qualifiés d'homophobe par la ministre des Sports Roxana Maracineanu et sanctionnées par la Ligue du Football Professionnel. L'auteure examine en particulier trois stratégies discursives mises en œuvre par les supporters pour défendre leurs positions : l'illégitimité des accusations, l'accusation d'élitisme portée contre les accusateurs eux-mêmes et la dénonciation de l'hypocrisie des institutions. L'article soulève donc la question de la légitimité de la prise de parole et des relations de pouvoir dans le monde des supporters et plus largement dans la société française.

L'article de Chemerik Fateh se concentre sur un enjeu de débat très délicat d'un point de vue du positionnement identitaire, à savoir l'enjeu linguistique, dans un contexte multilingue très complexe comme le contexte algérien. L'étude de Fateh se focalise sur deux moments discursifs en particulier : l'introduction de la réforme éducative de 2003 discutée lors du conclave organisé

en 2015 par la ministre de l'éducation Nouria Benghabrit-Ramaoun, qui proposait l'introduction de la darija au primaire, et la position du Ministre de l'éducation Tayeb Bouzid, qui a remplacé Benghabrit en 2019, et qui proposait à son tour l'introduction de la langue anglaise dans l'enseignement supérieur au détriment de la langue française. Le corpus analysé par Fateh est un corpus journalistique, issu de la presse arabophone et francophone algérienne. L'analyse adopte une approche sociologique et linguistique, visant à faire ressortir les positionnements adoptés par les deux instances discursives face à un enjeu fortement identitaire qui appelle les notions de représentations sociales, de discours idéologique et de discours de haine autour de la problématique de l'intégration des langues « non officielles » à l'école en Algérie.

Lorella Sini aborde la construction de discours de haine dissimulée à travers une étude sémantique et argumentative du mot *patriote* dans les discours d'extrême droite en France. L'analyse d'un corpus composé de genres de discours variés (sites internet, réseaux sociaux, publications), tous issus d'une même instance énonciative (les discours du parti d'extrême droite *Front National* puis *Rassemblement National* lors de la campagne présidentielle de 2017), se focalise sur la manipulation du terme *patriote* par Marine Le Pen notamment. Sini se concentre d'abord sur l'histoire du terme dans l'imaginaire collectif et dans la mémoire historique des Français, pour passer ensuite à l'étude des mécanismes rhétoriques exploités par Le Pen, dont les discours révèlent un processus de remotivation progressive du terme *patriotes* (ainsi que du terme proche *nationaux*). Cette remotivation est fonctionnelle à la création d'un nouvel ethos collectif dont Le Pen serait le porte-drapeau, ainsi qu'à une stratégie de dissimulation de plus en plus affichée et explicite, qui finalement se concrétise dans un discours de haine souvent dissimulée.

Dans son article, Béatrice Fracchiolla analyse les articles de vingt et un media de presse francophones (français, québécois, suisses, belges) au sujet du débat présidentiel d'entre deux tours du 3 mai 2017 entre Emmanuel Macron et Marine le Pen, parus dans les deux jours qui l'ont suivi. Plus précisément, l'auteure se concentre sur l'euphémisme, figure qui est utilisée par la presse afin de rendre compte de la violence verbale des débattants, violence qui marque ce débat et l'éloigne du modèle « courtois » traditionnel. Le cadre théorique de l'analyse du discours permet de montrer comment l'euphémisation de la violence verbale de Marine Le Pen réussit à déplacer l'attention de la personne de la candidate vers le débat, afin de réduire la tension et de désamorcer le conflit social.

## Références bibliographiques

---

ANGENOT, Marc, *Rhétorique de la confiance et de l'autorité*, Montréal, Discours social, 2014.

AMOSSY, Ruth, *Apologie de la polémique*, Presses universitaires de France, coll. L'Interrogation philosophique, Paris, 2014.

BAIDER Fabienne, CONSTANTINO Maria (coordonné par), « Discours de haine dissimulée, discours alternatifs et contre-discours », *Semen*, n. 47, 2019, p. 162.

BLEICH Erik, « Freedom of expression versus racist hate speech: Explaining differences between high court regulations in the USA and Europe », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, n. 40, 2014, p. 283–300.

BUTLER Judith, *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*, traduit de l'anglais (Excitable Speech, Routledge, 1997) par Charlotte Nordmann, Paris, Éditions Amsterdam, 2004.

DOURY, Marianne, « 'Sans faire allégeance' : l'euphémisme dans l'expression des accords et désaccords dans un débat politique », *Synergies Italie*, n. spécial, 2009, p. 111-124.

FUMAGALLI, Corrado, « Discorsi d'odio come pratiche ordinarie », *Biblioteca della libertà*, n° 224, 2019, p. 55-75, [en ligne] : [https://www.centroeinaudi.it/images/abook\\_file/04-BDL224\\_Fumagalli.pdf](https://www.centroeinaudi.it/images/abook_file/04-BDL224_Fumagalli.pdf) (consulté le 4 avril 2022).

GAGLIARDONE, Iginio, « Defining Online Hate and Its "Public Lives": What is the Place for "Extreme Speech"? », *International Journal of Communication*, n. 13, 2019, p. 3068–3087.

HARE, Ivan, WEINSTEIN, James (éds.), *Extreme speech and democracy*, Oxford, UK: Oxford University Press, 2009.

LORENZI-BAILLY, Nolwenn et MOÏSE, Claudine (dir.), *La haine en discours*, Lormont, Bord de l'eau, 2021.

MONNIER, Angeliki, SEOANE, Annabelle, HUBÉ, Nicolas, LEROUX, Pierre, « Discours de haine dans les réseaux socionumériques », *Mots. Les langages du politique*, n. 125, 2021, [en ligne] : <http://journals.openedition.org/mots/27808> (consulté le 22 août 2022).

MOUFFE, Chantal, *On the political*, London, UK: Psychology Press, 2005.

ROSENFELD, Michael, « Hate speech in constitutional jurisprudence: a comparative analysis », *Cardozo L. Rev.*, n. 24, 2002, p.1523–1567.

UDUPA, Sahana, POHJONEN, Matti, « Extreme Speech and Global Digital Cultures », *International Journal of Communication*, n. 13, 2019, p. 3049–3067.

---

[1] « dompter la foule hurlante et transformer le monde solitaire et antisocial du hasard en un monde amical ». (Notre traduction).

[2] « une grande machine à engendrer la haine réciproque » (Notre traduction).

[3] « Des foules hurlantes en ligne s'affrontent jour et nuit, et certaines d'entre elles commettent des actes de violence dans le monde réel ». (Notre traduction).

[4] « La technologie est au moins partiellement responsable d'un monde où les désaccords toxiques sont omniprésents, où l'on semble constamment s'offenser et se vexer, où l'on parle toujours plus et où l'on écoute toujours moins ». (Notre traduction).

[5] Sur la différence des conceptions des discours de haine aux Etats-Unis et en Europe, de nombreuses études ont été menées. Cf. Bleich, 2014; Hare & Weinstein, 2010; Rosenfeld, 2002.

[6] Le texte entier est disponible à l'adresse suivante :  
[https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2022-0014\\_FR.html#:~:text=\(4%20bis\)%20Compte%20tenu%20de,y%20compris%20les%20personnes%20handicap%C3%A9es.](https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2022-0014_FR.html#:~:text=(4%20bis)%20Compte%20tenu%20de,y%20compris%20les%20personnes%20handicap%C3%A9es.)

[7] Parlement du Canada : <https://www.parl.ca/DocumentViewer/fr/44-1/projet-loi/C-261/premiere-lecture?col=2>



[8] Journal officiel de la république d'Algérie :

<https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/ELECTRONIC/112064/139847/F-513923687/DZA-112064.pdf>

[9] La présentation du groupe de recherche est disponible à l'adresse suivante :

<https://groupedraine.github.io/>.

---

Per citare questo articolo:

Anna GIAUFRET, Micaela ROSSI, Stefano VICARI, « Les discours de haine dans les médias : des discours radicaux à l'extrémisation des discours publics », *Repères DoRiF*, n. 26 – *Les discours de haine dans les médias : des discours radicaux à l'extrémisation des discours publics*, DoRiF Università, Roma, novembre 2022, <https://www.dorif.it/reperes/anna-giaufret-micaela-rossi-stefano-vicari-les-discours-de-haine-dans-les-medias-des-discours-radicaux-a-lextremisation-des-discours-publics/>

ISSN 2281-3020

Quest'opera è distribuita con Licenza Creative Commons Attribuzione – Non commerciale – Non opere derivate 3.0 Italia.

